



LAVALETTE

infos

Le mot du maire



Une page se tourne et laisse derrière nous une année qui nous a tous profondément marqués à la suite d'évènements dramatiques. Cela doit nous conduire à mener des réflexions profondes sur la nature de nos valeurs humaines en 2016. L'équipe municipale et moi-même souhaitons à chacune et chacun d'entre vous ce qu'il y a de meilleur, dans la paix, la sérénité, la fraternité et dans le respect des valeurs qui doivent nous animer.

Grâce à ces valeurs, les acteurs associatifs, les personnes engagées à titre personnel, les élus et les services municipaux, ont contribué à la réalisation de belles choses qui valorisent notre patrimoine et notre cadre de vie.

Ainsi, à titre d'exemple, l'église s'est refait une beauté avec une toiture neuve et la modernisation de l'éclairage de la nef. Le matériel communal a trouvé un abri, le presbytère et la maison du CCAS ont été restaurés et accueillent à présent de nouveaux habitants...

En 2016, le projet d'école déjà bien avancé devrait voir la pose de la première pierre dans le courant du deuxième semestre.

Je renouvelle mes souhaits de bienvenue et de bonne intégration aux nouveaux habitants .

Bien à vous,

André Fontes, maire de Lavalette



Sommaire

- 2.....Au fil de 2015
- 3.....La vie du village
- 4.....Actualité de Lavalette
- 5.....Une année électorale
- 6.....Hommage aux victimes des attentats

Mairie de Lavalette

1, rue Jean-Parisot
31590 Lavalette
tél: 05 61 11 51 85
fax: 05 61 11 51 86
e-mail: mairielavalette@wanadoo.fr
En cas d'urgence: 06 35 57 68 02

Horaires d'ouverture

lundi : fermé
mardi : de 9h à 12h
mercredi : de 9h à 12h
jeudi : de 9h à 12h
vendredi : de 9h à 12h et 14h30 à 18h30
samedi : de 9h à 12h

AU FIL DE 2015



VIDE-GRENIERS

Il y avait 55 exposants dans les rues du village pour le vide-greniers du mois d'août. Profitant d'une journée particulièrement ensoleillée, les promeneurs étaient nombreux à rechercher les bonnes affaires...

A LA RENCONTRE DE SES VOISINS

En septembre, les habitants des quartiers du Pugeron et de Laspostes ont choisi la convivialité d'un repas en plein air pour faire connaissance. Ces deux hameaux, situés au sud de la commune, représentent une quarantaine de foyers.



RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire a réuni les 21 élèves de CE2, CM1, CM2 dans la classe de Nadège Cuq, professeur des écoles et directrice de l'établissement, ainsi que les 23 écoliers de Grande section CP et CE1, qui ont retrouvé leur institutrice Virginie Fouchè.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année encore, les élus lavalettois se sont chargés d'installer les décorations de Noël. Tous les quartiers du village ont ainsi bénéficié des décorations, dont 26 guirlandes, qui ont égayé notre commune pendant les fêtes.



UN VILLAGE FLEURI

Lavalette vient de recevoir le prix d'encouragement des villages fleuris par le Conseil départemental. Notre village est le seul du canton à se voir attribuer ce prix. L'environnement de Lavalette doit beaucoup au formidable travail réalisé par Marcelle et Claude qui, entourés d'un groupe de bénévoles, apportent leur précieuse contribution au fleurissement du village. En outre, la municipalité remercie toutes les personnes qui oeuvrent pour embellir leurs maisons, notamment Marcelle Fiore et Nadine Ridet, qui ont obtenu respectivement les premier et deuxième prix décernés par le Conseil départemental.



L'association Caminare, dont l'objet est de défricher des chemins de randonnée en Haute-Garonne, dans le Tarn, en Ariège et en Aveyron, est venue prêter main-forte aux bénévoles lavalettois les 5 décembre 2015 et 14 janvier 2016, pour dégager la broussaille du chemin Relongue.

LA VIE AU VILLAGE

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

JUDO

Le prochain loto du judo aura lieu samedi 06 février à 21 H 00.
Le judo club « Les Ours de la vallée du Girou » propose des cours de judo à Lavalette chaque mercredi de 17 h 30 à 18 h 30 (cours enfants - de 8 ans) et de 18 h 30 à 19 h 30 (cours enfants + de 8 ans) et à Gauré chaque jeudi de 18 à 19 heures (cours enfants - de 8 ans) et de 19 à 20 heures (cours enfants + de 8 ans). Infos : 06.13.60.80.55 .

TENNIS

Le tennis Club de Lavalette a repris ses activités début septembre et compte cette année une cinquantaine d'adhérents. Outre l'adhésion permettant l'accès au court de tennis, le club offre la possibilité de cours collectifs et individuels enfants et

adultes dispensés par Sébastien, professeur diplômé d'état. Depuis le mois de septembre, 8 cours hebdomadaires ont lieu chaque lundi, jeudi et samedi pour les enfants et les adultes. Pour de plus amples informations contacter Serge Rimassa au 06 19 26 45 65 ou tennis.lavalette@free.fr.



Un grand merci aux enfants de l'école, à leurs enseignantes, aux associations et à tous les Lavalettois qui ont participé au magnifique weekend de solidarité consacré au Téléthon. Au total, votre générosité a permis de remettre à l'AFM Téléthon une enveloppe de 989,15 euros. Bravo à tous !

LE VILLAGE EN FÊTE



Entre les 7 et 9 août 2015, les festivités de la Saint-Laurent ont rencontré un joli succès. Dès vendredi, la soirée mousse a réuni les jeunes Lavalettois dans les écumes de la machine à mousse de l'association le Cavitou. Samedi soir, le repas basque, qui a également fait le plein, a rassemblé plusieurs centaines d'habitants. A l'issue du repas, l'orchestre Pierre-Lebrun a animé une soirée qui s'est poursuivie tard dans la nuit. La réussite de cette traditionnelle fête lavalettoise est à mettre au crédit des bénévoles du comité des fêtes, présidé par Victorine Perlin, qui ont su enflammer le village le temps d'un week-end.

REPAS DU CCAS

A quelques jours des fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé son traditionnel repas des anciens du village. Accompagnés des élus lavalettois, tous ont partagé un moment convivial autour des tables dressées dans la salle des fêtes.



UN TUNNEL DE STOCKAGE



Un tunnel de stockage a été construit cette année à proximité de la station d'épuration. Bénéficiant de l'aide bénévole du Lavalettois Philippe Megardon, professionnel des travaux publics, qui a contribué au terrassement du terrain, la municipalité a fait appel à la société Barré, de Clairac, pour installer le bâtiment. Sur une surface de 96 m², le tunnel de 10 mètres de long permettra à la commune de stocker du matériel. De fait, il n'existait pas de solution de rangement appropriée jusqu'alors.

Le coût de cet équipement s'élève à 11 000 € hors taxes, entièrement autofinancé par la mairie.

Organisés par l'ALL, la prochaine Bourse Puériculture aura lieu dimanche 13 mars et le traditionnel Marché gourmand du village se tiendra vendredi 1^{er} juillet.

Le prochain carnaval de l'école aura lieu dimanche 3 avril entre 14 h 30 et 18 heures. Le thème retenu cette année est les « Couleurs du monde ». Enfants et adultes sont invités à se déguiser pour participer au défilé des chars que les enfants et associations auront réalisés. Un goûter sera servi à l'occasion de l'élection de Monsieur et Madame Carnaval enfants et adultes. Après le jugement de Monsieur Carnaval, le traditionnel embrasement clôturera la fête.



Le projet d'agrandissement de l'école se poursuit. L'architecte retenu est le cabinet Collard de Verfeil. Les plans étant finalisés, le permis de construire a été déposé, ainsi que les dossiers de demande de subventions, auprès de l'Etat et du Département. Nous attendons avec impatience leur réponse.

Annoncé en 2015, le nouveau columbarium du cimetière municipal a été réalisé en 2015. Coût du chantier : 8816€ dont 4598 € de subventions.

L'église de Lavalette a retrouvé une nouvelle toiture. Confiée par la mairie à l'entreprise de Sébastien Bersia, la réfection de la toiture était rendue nécessaire par le vieillissement et la porosité des tuiles. Lors de ce chantier, la municipalité a pris en charge le remplacement de la zinguerie défectueuse. Coût du chantier : 59 429,80 € dont 18 398 € de subventions.

L'éclairage intérieur de l'église a également été remplacé, avec un matériel plus performant dont le coût de fonctionnement a été réduit. Ces travaux ont permis une mise en valeur de l'édifice.

Lavalette compte un nouveau commerce installé sur le zone du Moulin de Grousset depuis le mois de décembre. Créé par Jean-Jacques Kessas et Fernando Ferreira, « Comme ô marché » propose fromages et charcuteries dans leur local entièrement rénové et accessible aux personnes handicapées. Le commerce, qui dispose aussi d'un dépôt de pain, est ouvert tous les jours.

« Comme ô marché », 6 Moulin de Grousset, route de Lavar à Lavalette.
Renseignements : 06 69 32 75 36.



LOGEMENTS SOCIAUX



L'ancien presbytère de la route du Moulin et un pavillon de la route de la Fontaine accueillent cinq logements sociaux depuis le mois d'octobre. La gestion de ces trois T3 et deux T2, de 46 m² à 60 m², a été confiée au groupe des Chalets.

Pour recevoir l'actualité du village dans votre boîte email, inscrivez-vous à la liste de diffusion officielle sur le site internet de la commune : www.lavalette-31.com, ou auprès du secrétariat de la mairie : 05 61 11 51 85

Le bulletin municipal Lavalette infos est édité par la Mairie de Lavalette, 1 rue Jean-Parisot, 31590 Lavalette
Directeur de publication : André Fontes - Conception : Christian Pinar - Crédit photos : Emmanuel Vaksman
Imprimé par la Mairie de Lavalette

UNE ANNÉE ÉLECTORALE

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES des 6 et 13 décembre 2015

1^{er} tour > 60,39 % de participation

Inscrits : 568

Votants : 343 (60,39 %)

Abstention : 225 (39,61 %)

Exprimés : 328 (57,75 %)

Dominique Reynié (liste d'union de la droite) : 98 voix (29,88 %)

Louis Aliot (liste du Front national) : 82 votes (25 %)

Carole Delga (liste d'union de la gauche) : 76 voix (23,17 %)

Gérard Onesta (liste EELV et gauche) : 27 votes (8,23 %)

Damien Lempereur (liste Debout la France) : 18 votes (5,49 %)

Christophe Cavard (liste Ecologiste) : 8 voix (2,44 %)

Gilles Fabre (liste divers gauche) : 5 voix (1,52 %)

Jean-Claude Martinez (liste d'extrême droite) : 4 voix (1,22 %)

Yvan Hirimiris (liste Divers) : 4 voix (1,22 %)

Philippe Saurel (liste divers gauche) : 3 voix (0,91 %)

Sandra Torremocha (liste d'extrême gauche) : 3 voix (0,91 %)

Votes blancs : 12 (3,50 %)

Votes nuls : 3 (0,87 %)

2^e tour > 73,06 % de participation

Carole Delga (liste d'union de la gauche) : 151 voix (37,38 %)

Dominique Reynié (liste d'union de la droite) : 130 voix (32,18 %)

Louis Aliot (liste du Front national) : 123 voix (30,45 %)

UN NOUVEAU CANTON EST NÉ

Les 22 et 29 mars 2015, le scrutin départemental a marqué la fin du canton de Verfeil au profit de celui de Pechbonnieu. Beaucoup plus vaste, ce nouveau canton comprend 26 communes et 40 000 habitants, contre 7 villages et 7000 habitants pour l'ex-canton de Verfeil. Ces élections ont désigné un binôme de conseillers départementaux, Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives, en remplacement de Claude Roudière, ancien conseiller général.

Résultats élections départementales à Lavalette :

1^{er} tour >

Inscrits : 559

Abstentions : 208 (37,21 %)

Votants : 351 (62,79 %)

Exprimés : 337 (60,29 %)

Blancs : 11 (1,97 %)

Nuls : 3 (0,54 %)

Fabrice Pezzuto et Peggy Sosnowski (FN) : 97 voix (28,78 %)

Didier Cujives et Sabine Geil-Gomez (PS) : 93 voix (27,60 %)

Jean-Bernard de Cools et Magali Mirtain (Union de la droite) : 91 voix (27 %)

Adeline Guibert et Jean-Louis Thomas (Debout la France) : 23 voix (6,82 %)

Gilles Naudy et Anne Stambach-Terreoir (Divers gauche) : 22 voix (6,53 %)

Claire de Nale et Philippe Fleury (PC) : 11 voix (3,26 %)

2^e tour >

Inscrits : 559

Abstentions : 189 (33,81 %)

Votants : 370 (66,19 %)

Exprimés : 359 (64,22 %)

Blancs : 5 (0,89 %)

Nuls : 6 (1,07 %)

Didier Cujives et Sabine Geil-Gomez (PS) : 136 voix (37,88 %)

Jean-Bernard de Cools et Magali Mirtain (Union de la droite) : 131 voix (36,49 %)

Fabrice Pezzuto et Peggy Sosnowski (FN) : 92 voix (25,63 %)



HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DU 13 NOVEMBRE



A l'occasion d'une cérémonie qui s'est tenue devant la mairie, les Lavalettois ont rendu un vibrant hommage aux victimes des attentats terroristes du vendredi 13 novembre. Les 44 élèves de l'école, accompagnés de leurs enseignantes et de l'équipe de l'ALAE, se sont joints à ce rassemblement. Les enfants ont manifesté leur émoi dans des dizaines de dessins restés exposés sur la façade de l'hôtel de ville le temps du deuil national. La foule a observé une minute de silence avant d'entamer la Marseillaise, partageant un fort moment d'émotion. Les dessins des enfants sont aujourd'hui exposés dans la salle du Conseil Municipal et seront archivés à la mairie.

